

Le 31 août 2006

LA GESTION DES DÉCHETS EN ONTARIO : LES FAITS ET LES CHIFFRES ESSENTIELS

Volume de déchets en Ontario

- En 2005, les **municipalités et les établissements des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI)** ont produit quelque 13,3 millions de tonnes de déchets.
 - De ce volume de déchets, environ 3,3 millions de tonnes n'ont pas abouti dans des décharges ou des incinérateurs grâce au programme des « 3R » (réduire, réutiliser, recycler).
 - Environ 10 millions de tonnes d'ordures ménagères et de déchets provenant des secteurs ICI ont été éliminées dans des décharges ou des incinérateurs. De ce volume de déchets :
 - environ 6 millions de tonnes (60 %) ont été gérées en Ontario;
 - 4 millions de tonnes ont été exportées aux États-Unis, dont 90 % dans des décharges du Michigan.

Volume de déchets dans l'agglomération torontoise

- En excluant les biosolides, les municipalités de l'agglomération torontoise ont exporté au Michigan, en 2005, environ 1,15 million de tonnes d'ordures ménagères. Cela représente quelque 150 chargements d'ordures transportés chaque jour par des camions qui doivent transiter par l'agglomération torontoise et le sud-ouest de l'Ontario pour se rendre au Michigan.
 - Toronto expédie 724 000 tonnes d'ordures.
 - La région de Peel en expédie 121 000 tonnes.
 - La région de York en expédie 136 000 tonnes.
 - La région de Durham en expédie 143 000 tonnes.

Taux de récupération de déchets dans l'agglomération torontoise

- Les taux de récupération déclarés ont été ceux-ci en 2005 :
 - Toronto, 40 %
 - Région de Peel, 37 %
 - Région de York, 31 %
 - Région de Durham, 36 %

- Notons que les taux de récupération ont beaucoup augmenté récemment dans les municipalités de l'agglomération torontoise, grâce à l'établissement des programmes de récupération-recyclage de matières organiques.

Municipalités hors de l'agglomération torontoise qui expédient des déchets au Michigan

- Outre les quatre municipalités de l'agglomération torontoise, il y a trois municipalités qui envoient des déchets au Michigan. Ce sont celles-ci :
 - Owen Sound
 - Orangeville
 - Meaford
- En 2005, ces trois municipalités ont produit quelque 29 000 tonnes d'ordures ménagères ayant été expédiées au Michigan.
 - Owen Sound en a produit 20 000 tonnes.
 - Orangeville en a produit 7 000 tonnes.
 - Meaford en a produit 2 000 tonnes.

Le point sur les décharges contrôlées de l'Ontario

- La capacité des décharges contrôlées de l'Ontario est établie à environ 91 millions de tonnes de déchets.
- Plus de 90 % des déchets sont éliminés dans 26 décharges contrôlées.
- Les cinq plus grandes décharges privées de l'Ontario reçoivent entre 300 000 et 680 000 tonnes de déchets par année. Ce sont celles-ci :
 - Ridge, près de Chatham
 - Walker Brothers, près de Niagara Falls
 - Carlton-Ouest, à Ottawa
 - Green Lane, près de St. Thomas
 - Petrolia, près de Sarnia
- Le ministère de l'Environnement a approuvé plusieurs nouvelles décharges au cours des deux dernières années, dont l'agrandissement de la décharge Green Lane, près de St. Thomas, l'agrandissement de la décharge Trail, à Ottawa, et la décharge McDougall, à Parry Sound. Notons aussi que des « cadres de référence » (documents d'avant-projet) ont été approuvés relativement à 10 évaluations environnementales, pour que les projets qui y sont associés puissent aller de l'avant.

Observation des règlements sur le recyclage des déchets provenant des secteurs ICI

- Les règlements 102 et 103 obligent les établissements des secteurs ICI à élaborer et à mettre en œuvre des plans « 3R », ainsi que des plans pour faciliter le tri à la source des déchets devant être réutilisés ou recyclés.
- Outre les inspections que font les bureaux régionaux du ministère, la Direction de la mise en conformité des secteurs a fait des inspections dans les secteurs ICI, afin de faire observer les règlements relatifs aux « 3R ». Ces mesures visent à garantir que les établissements des secteurs ICI connaissent bien les obligations que leur imposent les règlements sur les « 3R ».

- La Direction de la mise en conformité des secteurs a commencé ses inspections en mars 2006. Elle en a fait 161, aux quatre coins de la province. Elle en fera d'autres au cours des prochains mois.